



Régisseur(se) son

avec une problématique de santé et-ou un handicap





Régisseur(se) son

avec une problématique de santé et-ou un handicap



Chaque situation demandant écoute, conseil, accompagnement sur-mesure, la Mission Handicap du spectacle vivant et enregistré apporte, trouve et partage ses réponses.

DÉFINITION DU MÉTIER

Le/La régisseur(se) son réalise l'exploitation et la conduite des spectacles, des événements et manifestations.

Il/elle gère et coordonne les moyens humains et matériels qui lui sont confiés, sont nécessaires. Il/elle est dans une activité sédentaire ou itinérante.

PRÉ-REQUIS

Cet emploi/métier est accessible avec le diplôme de régisseur(euse) son de niveau 5 (Eu).

LES FONDAMENTAUX

Lire. Écrire. Communiquer. Mémoriser. Calculer. Compter. Se déplacer.

Des outils adaptés prenant en compte les déficiences de la vue, de l'audition, de la lecture, de la mobilité, de la motricité, de la compréhension, de la parole, de la mémoire.

Permettent à chacun d'être à égalité de possibilités pour satisfaire ces fondamentaux.

Consulter : <https://www.onisep.fr/Formation-et-handicap#Se-faire-accompagner-rubrique> « Vers l'emploi »

LES RÉALITÉS DU MÉTIER

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein d'entreprises privées ou publiques, de collectivités territoriales ou des services de l'État (mairie, préfecture, tribunal...) en relation avec différents services et en contact avec le public.

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein de festivals, de salles de spectacle, de compagnies, de cinéma, de parcs d'attractions, de loisirs, d'exploitation foraine, de salons...

L'amplitude horaire peut être importante, et l'organisation être fractionnée.

Il peut s'exercer les fins de semaine, jours fériés, en soirée.

Il peut s'effectuer en extérieur, en intérieur, en hauteur, voire très grande hauteur (Salle type Zénith), dans des salles de plain-pied ou en gradins, en lumière, dans le noir.

Il peut être situé en régie, au milieu du public, sur le plateau, dans la fosse d'orchestre, ou en régie extérieure, seul ou entouré.

Il peut générer des stationnements debout et assis prolongés.

Le régisseur peut être accompagné de techniciens ou effectuer son métier seul.

Il nécessite grande attention et vigilance.

Il nécessite de savoir gérer la sensation de vertige.

Il induit de veiller au bon déroulement de la représentation, de l'événement...

Il sollicite le sens de l'ouïe de façon intense (niveau et durée).

LES SAVOIR-ÊTRE

Être doté d'un bon sens relationnel, de psychologie, de bienveillance et de diplomatie.

Être à même de diriger une équipe avec calme et constance.

Savoir garder calme et écoute en toutes circonstances.

Savoir gérer les situations de stress.

Être rigoureux et réactif.

Être ponctuel, organisé, discret, respectueux, soigneux, méthodique.

Être force de propositions.

Être attentif aux besoins des publics avec déficiences visuelles et auditives.

Avoir et entretenir une culture musicale.

Être doté d'une bonne condition physique.

Conduite de véhicule avec le permis B.



LES SAVOIRS

Comprendre une demande artistique.

Identifier les besoins techniques de la demande artistique.

Analyser une fiche technique, évaluer sa faisabilité, apprécier les besoins de matériels, humains.

Être familier de consoles analogiques et numériques de sonorisation.

Être au fait des besoins inhérents à une diffusion sonore.

Être à même de gérer une chaîne de diffusion sonore, de connecter, faire fonctionner les appareils nécessaires.

Appliquer des consignes, règles.

Tenir à jour règle et consignes de sécurité, et les appliquer.

Mettre en œuvre une veille informationnelle.

Utiliser les systèmes d'information et de communication.

Mettre en œuvre techniques de prévention et de gestion de conflits.

Diagnostiquer et solutionner des dysfonctionnements.

Utiliser des outils collaboratifs (planning partagé, web conférence, réseau social d'entreprise...).

Participer à la prévention des risques des équipes sous son autorité, des artistes sur le plateau.

Engager et satisfaire une démarche d'éco-responsabilité.

LES MISSIONS GÉNÉRALEMENT CONFIÉES

Rédiger la fiche technique du spectacle, de l'événement.

Préparer et organiser les moyens techniques et logistiques.

Élaborer l'implantation du matériel côté scénique et côté public.

Impulser et suivre le montage et installation des éléments en amont et pendant le spectacle, son démontage.

Assurer la régie et le suivi pendant le spectacle, la manifestation.

Passer commande de matériel (achat-location) et gérer le suivi de son entretien.

Mettre en œuvre les règles de sécurité et de prévention dans son périmètre d'intervention.

À cet effet, accepter et pouvoir :

Des organisations fluctuantes, denses et prenantes.

Rester concentré et réactif sur de longs temps de travail.

Écouter et suivre les consignes, la hiérarchie.

Gérer son stress et ses émotions.

Être autonome et savoir prendre des décisions.

LES RÉALITÉS ORGANISATIONNELLES ET RELATIONNELLES

Le travail alterne activités denses et périodes chômées, ou moins intenses.

Relayer et transmettre les informations ou consignes.

Recruter et encadrer des professionnels avec ou non un handicap, une problématique de santé.

Gérer et tenir un planning, le communiquer.

S'adapter à différents interlocuteurs.

Écouter et analyser les demandes artistiques, techniques des autres corps de métiers impliqués.

Mobiliser les différents corps de métiers, tenir les délais.

Organiser le stockage, l'inventaire du matériel.

Observer l'évolution des offres techniques.

LE PLUS

Bonne connaissance d'autres langues étrangères en plus de l'anglais, dont la LSF (Langue des Signes Française).

Connaitre les besoins et solutions techniques pour adapter les sons aux spectateurs, artistes, techniciens déficients auditifs.

Avoir des expériences de spectateurs ou similaires pour observer, s'informer, se sensibiliser.

CONSEIL D'EXPERT

Mobilité réduite ?

Ce métier n'induit pas forcément de se déplacer dans des gradins ou d'accéder à des hauteurs.

Motricité et TMS ?

Des outils pour alléger les impacts sur le corps existent.

L'utilisation de nacelles automatisées, de harnais sont d'usage courant.

Ouïe ou vue absente, déficiente ?

Des aides techniques sont nécessaires et des financements sont possibles.

Tout autant, pour communiquer, échanger, se comprendre, des applications numériques se développent.

La numérisation des outils de travail permet de développer des solutions d'adaptation.

État de santé précaire ?

La fatigabilité engendrée par des rythmes soutenus peut faire l'objet d'une organisation en amont pour adapter les temps de travail. En anticipant, il sera aussi possible d'indiquer des préférences alimentaires, des temps de pause pour prise de traitement, par exemple.

Par ailleurs, il est fréquent que les équipes constituées soient prioritairement sollicitées sur de nouvelles actions.

Cette fidélité est un atout pour rassurer, assurer, lever les freins relationnels, faire fructifier les organisations adaptées autour d'un collaborateur en situation de handicap ou atteint d'une maladie invalidante.



Travailler avec le handicap est une réalité que de plus en plus de professionnels rencontrent, doivent prendre en compte, gérer.

Employeurs, salariés, intermittents, professionnels chargés de recrutement, de la formation initiale et-ou continue :

Vous êtes en recherche de nouvelles compétences, d'informations pour le maintien dans, l'orientation vers, un métier dans la culture ?

Vous vous interrogez sur votre avenir professionnel ?

Vous cherchez comment adapter un poste à une déficience, un manque d'autonomie, un handicap ?

Visitez CulturAccessible par Audiens
<http://www.audiens.org/culturaccessible.html>

Une maladie invalidante, un handicap, un manque ou une perte d'autonomie, de motricité, de perception du réel n'altèrent pas les compétences, ne résument pas une personne, peuvent être intégrés dans des pratiques professionnelles.

Travailler, apprendre, se former avec une problématique de santé, un handicap est possible. Il faut :

Avoir des qualifications.

Identifier des solutions.

Faire appel à des experts de l'adaptation métier.

Recenser des aides techniques, humaines, financières.

Partager les expériences, les réponses et les outils adaptés.

Accepter d'acquiescer un statut administratif qui situe et définit les enjeux pour le salarié et l'employeur, la collectivité.

Un statut qui protège et répond aux obligations d'emploi, au bénéfice des travailleurs handicapés.

Parlons-en : pascal.parsat@audiens.org



www.missionh-spectacle.fr/
01 73 17 36 65
mission.h@audiens.org

